

SÉANCE ORDINAIRE

DU 2 FÉVRIER 2015

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélard-Godbout lundi le 2 février 2015 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRE): Louise Rioux
Marc Tremblay
Denis Rioux
Robin Malenfant
Cathy Rioux

ABSENT : Jocelyn Côté

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Martine April, Secrétaire-trésorière-adjointe, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le prélude de la séance est fait par une prière, ensuite Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2015-02-22

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 7 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Abat-poussière
6. Chemins d'hiver
7. Divers
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

2015-02-23

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015

La secrétaire-trésorière adjointe présente le dernier procès-verbal.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

2015-02-24

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 2 février 2015.

Martine April, secrétaire-trésorière-adjointe

2015-02-25

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 02-2015 des comptes payés soit accepté au montant de \$1837.53 et que le bordereau numéro 02-2015 des comptes à payer soit accepté au montant de \$30126.35 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

2015-02-26

5. ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Éloi doit mettre de l'abat-poussière dans ses chemins municipaux durant la saison estivale pour contrer la poussière;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite que l'abat-poussière soit mis au début du mois de juin ou à la fin du mois de mai tout dépendant des conditions climatiques;

ATTENDU QUE le conseil autorise Madame la directrice générale à s'informer des prix auprès des fournisseurs;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robin Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi mandate Madame la directrice générale à s'informer des prix de l'abat-poussière, calcium en flocon, pour l'année 2015. La Municipalité de Saint-Éloi achètera 7 ballots de 1tm chacun.

6. CHEMINS D'HIVER

Les conseillers discutent de l'entretien des chemins d'hiver avec l'entrepreneur.

7. DIVERS

Nil

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-02-27

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Cathy Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 19h46.

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Martine April, secr.-très.-adjointe
Martine April, secrétaire-trésorière-adjointe